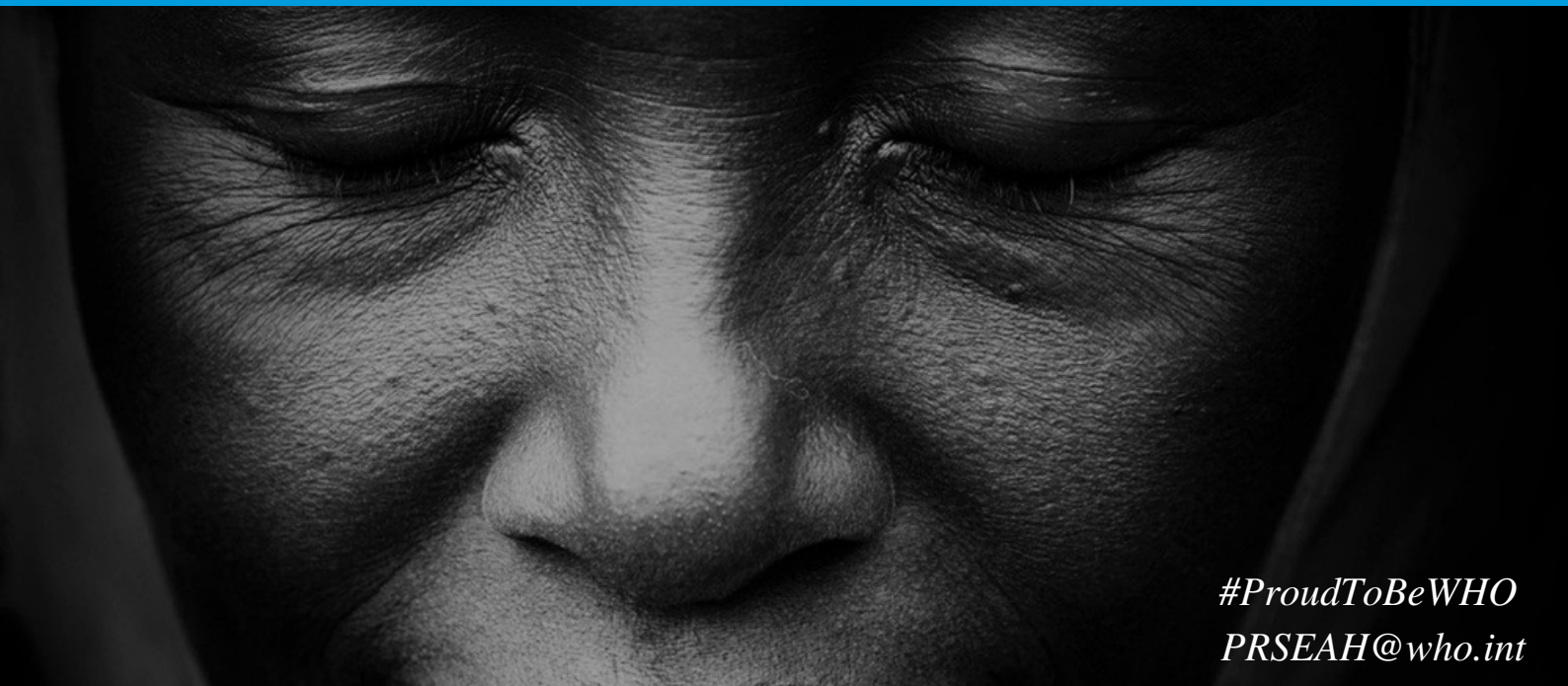


# PRÉVENIR ET RÉPONDRE À L'EXPLOITATION, AUX ABUS ET AUX HARCÈLEMENTS SEXUELS



#ProudToBeWHO  
PRSEAH@who.int

## Faire le point

L'exploitation et les abus sexuels (EAS) des communautés que nous servons constituent une grave violation de l'engagement de l'OMS à servir et à protéger les personnes vulnérables. Le harcèlement sexuel (HS) de la part de notre personnel est un manquement grave à notre devoir de diligence. C'est le sentiment des dirigeants, du personnel et des États Membres de l'OMS.

Mais nous savons et reconnaissons tous que l'on pourrait et nous devrions faire plus. Et ceci rapidement.

Les risques liés à l'EAS ont considérablement augmenté ces dernières années. L'OMS est de plus en plus opérationnelle, étant appelée à agir pour sauver des vies et minimiser les décès, les maladies et les souffrances dans nos programmes de santé et nos opérations d'intervention d'urgence.

Nous travaillons maintenant dans des pays fragiles, de conflits et de vulnérabilité où le risque d'exploitation est élevé. Nous travaillons avec les agences des Nations Unies et les ONGs pour faire face à ces risques conjointement, et nous visons à respecter les normes établies par les propres politiques et codes de conduite de l'OMS, ainsi qu'aux exigences et aux attentes fixées par le système des Nations Unies et les partenaires de l'IASC.

Le 1er juillet 2021, le Directeur général de l'OMS a créé une nouvelle fonction de Directrice chargée de la prévention et de la lutte contre l'exploitation, les abus sexuels et le harcèlement sexuel (PREAHS). Sous la responsabilité du DG et en collaboration avec la chef de cabinet et une équipe spéciale de haut niveau à l'échelle de l'Organisation, le Secrétariat a mené à bien des activités de démarrage essentielles au cours du premier mois afin d'améliorer la coordination, la cohérence et l'impact des efforts de l'OMS dans ce domaine. Cette mise à jour mensuelle vise à renforcer la communication et la transparence des travaux de l'OMS en matière de PREAHS.

## RÉALISATIONS DU MOIS DE JUILLET

- Mise en place et fonctionnement de la direction et de l'équipe de travail de haut niveau à l'échelle de l'Organisation
- Plan de travail rédigé
- Lancement de l'examen des politiques
- Atelier pour 42 points focaux PREAHS
- Consultations avec les agences des Nations Unies et les partenaires de l'IASC
- 9 domaines d'action convenus avec l'IASC
- Séances d'information avec le RSSG sur l'EAS, réunion avec le RSSG SVC
- Briefing des États membres
- Briefing de plus de 600 employés et engagement sur les médias sociaux
- Entrevue avec les médias
- E-mail générique

# Renforcer le réseau de points focaux PREAHS de l'OMS

## ENQUÊTE & ATELIER

Le programme des urgences de l'OMS a établi un réseau mondial pour la PREAHS en mai 2021. À ce jour, 40 points focaux (PF) dans 25 pays dans 4 régions ont été identifiés. Le réseau vise à renforcer les capacités des points focaux et à leur fournir des outils normalisés et des ressources appropriées pour aider les pays à mieux prévenir l'EAS et y répondre.

Ces points focaux ont été rejoints par le personnel PEAS des bureaux régionaux et du QG le 23 juillet lors d'un atelier de planification qui s'est appuyé sur une enquête auprès des PF pour identifier leurs besoins et leurs attentes. Leurs besoins et leurs attentes sont représentés sur le graphique ci-dessous.

Un plan de travail a été élaboré pour soutenir les points focaux dans les pays, tandis que la revue des politiques et d'autres activités sont en cours parallèlement.

A la question sur ce qui aurait le plus d'impact positif sur leur travail à court terme, les PF ont identifié les points suivants

1. Créer un solide réseau de points focaux qui peuvent apprendre les uns des autres et se soutenir mutuellement
2. Plan d'action clair pour le travail au niveau des pays et comment l'OMS peut fonctionner au sein du réseau national PEAS
3. Expertise technique dédiée à la violence liée au genre et aux domaines connexes
4. Formation et matériel d'IEC

Les participants ont identifié un plan d'action prioritaire pour 30, 60 et 90 jours.

Les PF ont identifié les défis à relever pour mobiliser les communautés afin de sensibiliser le public à la PEAS, et la capacité limitée de mettre en place des mécanismes de plainte communautaires efficaces. Ils ont également discuté des services limités disponibles pour les survivants et du manque de confiance dans les systèmes de plaintes nationaux et des Nations Unies comme des défis majeurs.

## PLAN DU MOIS D'AÔÛT

- Finaliser la revue des politiques
- Concevoir des processus RH de bout en bout
- Soumettre le plan de travail des Nations Unies
- Appuyer le Comité consultatif de contrôle indépendant (CCCI)- Sous-comité sur la PREAHS
- Lancer un cadre de formation spécifique à l'agence
- Lancer un site Web
- Assemblée publique du personnel
- Lancer une consultation technique interne
- Lancer un appel à experts
- Groupe de Travail des donateurs sur la PEAS

## Attentes et besoins – Résumé



Couvert dans le domaine de travail de la PEAS